

Charte du Comité Action Palestine

Préambule

Contrairement à ce qu'elle prétend être, la domination occidentale signifie la régression économique, sociale et politique la plus totale pour les peuples du Sud. L'impérialisme et le colonialisme qu'il secrète dans différentes régions du monde ne sont rien d'autre pour les peuples dominés qu'asservissement, oppression, massacre, racisme, misère et injustice. La résistance des peuples dominés, son émergence, sa structuration et son renforcement, sont le résultat mais aussi la négation la plus radicale de cette logique de répression et de destruction propre à l'hégémonie occidentale.

L'histoire de la Palestine de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui concentre l'essentiel des rapports de domination de types impérialiste et colonialiste. La colonisation juive, c'est-à-dire l'épuration ethnique, a été rendue possible à ses débuts par des puissances coloniales (Angleterre, France) et bénéficie aujourd'hui du soutien de l'ensemble du monde occidental (Etats-Unis et Europe). Des points de vue historique et géopolitique, la cause palestinienne est centrale. Au niveau historique, l'enjeu est dorénavant d'accélérer le dépérissement de la domination impérialiste occidentale après sa violente remise en cause au cours de la phase de décolonisation des années 50 et 60. Au niveau géopolitique, l'enjeu est de libérer un territoire de la colonisation juive qui permet de contrôler toute la région du Moyen-Orient.

Si la Palestine reste le champ de lutte fondamental contre le colonialisme juif, il n'en reste pas moins qu'en Occident le soutien à la cause palestinienne réside dans une grande mesure

dans le combat politique et idéologique contre le sionisme implanté au cœur même des Etats occidentaux. En France en particulier, tout militantisme antisioniste authentique se doit de dénoncer non seulement le colonialisme juif en Palestine mais aussi toute organisation ou institution qui travaille ici au service de la domination sioniste.

C'est pourquoi le COMITÉ ACTION PALESTINE, association régie par la Loi du 1er juillet 1901, œuvre pour la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, c'est-à-dire la libération de la terre arabe de Palestine.

1 – Les principes du soutien à la cause palestinienne

- * La condamnation du sionisme comme mouvement politique colonialiste et raciste.
- * Le soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien et à son combat pour son autodétermination et son indépendance nationale.
- * La reconnaissance du droit inaliénable au retour de tous les réfugiés chez eux.
- * La libération de tous les résistants emprisonnés.

2 – Le soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien

L'histoire des luttes anticoloniales enseigne que les peuples sont capables de définir les voies qui conduisent à leur libération. Sur le terrain de la lutte contre le colonialisme sioniste, seul le peuple palestinien est à même de définir ou d'inventer les formes de lutte les plus appropriées pour réaliser son droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale.

Il découle de cette analyse que le Comité Action Palestine s'engage :

* à ne pas se prononcer en faveur de telle ou telle forme de lutte ; le Comité Action Palestine soutient la résistance du peuple palestinien, quelle qu'elle soit.

* à respecter les choix du peuple palestinien concernant les dirigeants ou les organisations dont il se dote pour mener à bien sa lutte.

Il s'agit tout simplement de reconnaître la souveraineté du peuple palestinien.

Tout autre type de position équivaldrait à un néocolonialisme.

3 – Les principes de fonctionnement du Comité Action Palestine

3-1. Indépendance

Le Comité Action Palestine se définit par sa stricte indépendance à l'égard des associations, des partis politiques ou des institutions étatiques ou religieuses. Aucune relation avec ces associations, partis ou institutions ne doit remettre en cause les principes fondamentaux de la Charte.

3-2. Démocratie

Le caractère démocratique du Comité se traduit concrètement par son pluralisme : le Comité Action Palestine est ouvert à toute personne, quelles que soient ses appartenances, ses convictions ou ses sensibilités.

Toutefois, le Comité Action Palestine tient à affirmer :

* qu'elles ne doivent en aucun cas prendre le pas sur les principes énoncés dans la Charte,

* qu'il n'admet pas en son sein l'affirmation de convictions à caractère raciste.

Le Comité Action Palestine rappelle que les principes énoncés dans cette Charte ne sont pas négociables.

Pour nous contacter :

COMITÉ ACTION PALESTINE

BP 30053

33015 BORDEAUX

06 74 60 02 36

actionpalestine@hotmail.com

www.comiteactionpalestine.org

facebook : capfaestine

[Rubrique Contact](#)